

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 15 mai 1872](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 15 mai 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Citer cette page

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Denisart, 15 mai 1872, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (12), consulté le {date-consulte} sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45952>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 mai 1872](#)

Lieu de rédaction22, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Denisart, Alfred](#)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin a été averti par une lettre de son fils Émile que des conflits subsistent dans les fonctions au sein des bureaux de l'usine. Godin regrette que l'amour du prochain et la raison ne s'expriment pas davantage : « À vous surtout, je crois pouvoir dire combien il m'est pénible de voir que ces deux guides dans la voie du bien ne puissent marcher de concert parmi vous. » Il explique à Denisart que celui-ci a besoin d'un employé pouvant le seconder en toute chose pour le bon développement des affaires, et que monsieur Viney, sous-chef de comptabilité, doit remplir ce rôle. Il demande à Denisart d'accepter la collaboration de Viney pour la

surveillance générale de la comptabilité. Il souhaite que Denisart sacrifie son amour-propre : « Pénétrez-vous davantage des principes de la doctrine de la vie et songez que nous avons autre chose à conquérir que les glorioles éphémères de ce monde. » Dans le post-scriptum, Godin évoque une question de logements. SupportLe texte du post-scriptum de la lettre est repéré par un trait au crayon rouge dans la marge du folio.

Mots-clés

[Conflit](#), [Critiques](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Viney \[monsieur\]](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)

Collation4 p. (76r, 77r, 78v, 79r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

X
Versailles 15 Mai 79

Monsieur Denisart,

Une lettre que je viens de recevoir d'Emile me fait voir qu'il y a encore en ce moment dans les bureaux un certain tirage dans les fonctions. Je ne crois pas devoir attendre un seul instant pour en causer avec vous, afin que l'influence de la raison se fasse au moins sentir là où l'amour du prochain ne me paraît pas avoir une place suffisante. A vous sur tout je crois pouvoir dire combien il m'est pénible de voir que ces deux guides dans la voie du bien ne puissent marcher de concert parmi vous.

Je ne veux ici en aucune façon
examiner les motifs qui peuvent
être en cause, mais il est indis-
pensable que je vous rappelle
ce que le développement des
affaires et de l'usine exige pour
le bien du service.

Il faut absolument des capa-
cités nouvelles pour suffire à la
besogne dans la comptabilité
comme dans les ateliers.

Vous avez besoin d'avoir à côté
de vous un employé qui puisse
vous suppléer en toutes choses,
M. Hingy auquel nous avons
ensemble assigné la fonction
de sous chef de comptabilité
doit remplir ce rôle. Si jusqu'à
ce jour la fonction n'a pas été
comprise, ce que je dois conclure
d'après ce que Lomile m'en dit,
il est indispensable que j'en
cause de nouveau avec vous.

Mr. Viney ne peut surveiller le travail en détail, pendant que nous le surveillons d'ensemble, sans être au courant de tous les faits de la comptabilité et sans y intervenir de la façon la plus directe.

Il serait donc un sentiment étroit de notre part et mal fondé que de ne pas mettre le ~~travail~~ tout l'abandon possible, sans ce rapport, et d'approuver la moindre restriction à la collaboration de Mr. Viney. Nous devrions au contraire la solliciter dans la plus large mesure possible.

Mr. Viney devrait moins être un spécialiste qu'un homme chargé à côté de nous d'une surveillance générale de la comptabilité. Ce qui me revient ici à son sujet

me fait croire au contraire
 qu'il localise trop son activité
 je vais à ce sujet lui donner
 des instructions particulières.
 Mais pour ce qui est de nous,
 faites donc, je vous en supplie
 le sacrifice de ces questions
 d'ennous-propres qui ont les
 conséquences les plus fatales
 à la bonne direction et à la
 bonne marche de l'Union
 et du Familistère.

Penetrez-vous davantage de
 principes de la doctrine de la vie
 et songez que nous avons
 autre chose à conquérir que
 les glorieuses éphémères de ce
 monde.

Agriez mes sentiments
 dévoués.

Godin

P.S. Melinez me lettre pour les logements, nous
 ne l'avez pas comprise — puisque nous
 ne devrions avoir disposé de 2 logements sans consulter le
 conseil du Familistère.